

Union de Quartier de l'Île Verte

Salle Polyvalente des Vignes. Square Henri Huchon.
3 bis, avenue Maréchal Randon 38000 GRENOBLE

Courriel : ile.verte@laposte.net

Association Loi 1901 inscrite à la Préfecture de l'Isère sous le n° 0381000841

Assemblée Générale du 30 janvier 2012

Ont été élus au Conseil d'Administration :

Roger CHAKHU	53 voix
Marie France CALVE-GAMBAUDO	52 voix
Emmanuel FOURRIER	52 voix
Marie PERRIER	52 voix
Lilian PATURAUD	53 voix
Christophe CUGNET	53 voix
Vincent COMPARAT	50 voix
Vote des bilans Financier et Moral :	47 pour (6 abstentions)

Questions aux élus

Invités : Jacques Chiron, Christophe Claude, Geneviève Fioraso, Pascal Garcia, Philippe de Longevialle, Laure Masson, Céline Mathieu, Alain Pilaud.

LES INCIVILITÉS

Quelles sont les statistiques récentes de la délinquance sur Grenoble et l'Île Verte ? Quelles sont les mesures prises par la ville pour enrayer une éventuelle dégradation ?

Alain Pilaud : Il n'y a pas de statistiques spécifiques sur un quartier, mais à une échelle plus grande. Il faut se référer à la conférence de presse du Préfet. On voit une légère baisse des faits délictueux sur les biens et sur les personnes sauf dans les familles. Les cambriolages et les agressions violentes pour vol ont augmenté. Il y a des incivilités dans les parcs. L'été, la police municipale passe plus souvent, et une équipe de nuit tourne jusqu'à 2 h du matin, surtout en centre ville et sur appel. L'hiver, la tournée se termine à 23 h. Les équipes de journée ont été augmentées et rédigent des fiches de mission qui sont étudiées tous les 15 jours dans des commissions de tranquillité publique comprenant de nombreux acteurs : CODASE, MJC, Maisons des Habitants, antennes Mairie... Ces commissions permettent d'ajuster la présence policière.

LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Quel est le partage des tâches entre ville de Grenoble et Métro pour la propreté urbaine ? Comment la municipalité peut elle aider les Grenoblois à ce sujet ?

Alain Pilaud : La Ville s'occupe de la propreté des rues et des trottoirs, et la Métro des ordures ménagères et des gros encombrants sauvages. Il faut contacter le « Fil Vert » de la ville de Grenoble, la Propreté Urbaine, qui demande à la Métro d'enlever l'encombrant. Celui-ci ne sera pas enlevé immédiatement, et des entreprises de services à la personne pourront aussi les apporter à la déchetterie.

Laure Masson : Il n'y a pas de service d'enlèvement des encombrants. Dans le cadre d'un plan inter-communal, la Métro a choisi d'implanter une déchetterie accessible par chacun dans un rayon de 10 minutes en voiture, avec une taille critique permettant plus de tri et plus de tonnage.

Pour les habitants, cela ne résout pas le problème des gens non motorisés.

DÉCHARGE SAUVAGE

Le Conseil Général a acheté une maison rue Fortuné Ferrini dans la perspective de la construction de la Rocade Nord. Depuis l'annulation des travaux, elle est squattée par des Roms qui jettent accumulent des ordures sur la berge de l'Isère. Un dossier avec des photos est remis aux élus. Quelle action envisagez-vous ?

Alain Pilaud, Conseiller Général, accepte ce dossier. Le Préfet doit s'occuper de l'accueil des résidents étrangers en sollicitant la Ville pour leur hébergement. Il a mis en place un dispositif d'accueil hivernal. N'oublions pas que ces gens souffrent de conditions de vie très difficiles.

Laure Masson rappelle que les collectivités travaillent avec des associations comme Roms Action qui peut intervenir.

Geneviève Fioraso connaît ce problème puisqu'il est d'ordre général pour les flux migratoires en Europe. L'obtention du statut de demandeur d'asile est long et compliqué et les communes se renvoient la balle.

VOIRIE ET CIRCULATION

Pourquoi le responsable de la voirie a-t-il abandonné les riverains de la rue Blanche Monier ? Pourquoi faut-il mobiliser un quartier pour obtenir un dialogue sur un problème concret de vie quotidienne ? Le passage protégé mis en place le 16 janvier est d'accès difficile.

Jacques Chiron : Il fallait construire trois immeubles en un temps très court. Le promoteur ne savait pas comment aménager un passage sur ce chantier très actif. Les propriétaires du Robinson n'ont pas voulu ouvrir leur portillon et la Ville ne pouvait pas les obliger à le faire. En attendant que GEG ait construit un transformateur, le passage étroit sera encore là pour quelques mois. Il aurait fallu un gardiennage pour ouvrir une troisième porte au cimetière, les services ne sont pas arrivés à trouver une solution, et certaines personnes avaient peur que des cyclistes circulent dans les allées. Les services ont fait « le gros dos », et la mairie a manqué de communication envers les habitants.

Une habitante du Robinson explique que tout le monde utilisait le portillon, même avec des vélos et des motos, que des petits farceurs éteignaient le chauffage et l'eau chaude et que les frais des dégradations se sont élevés à plus de 2000 Euros.

Un habitant : La gestion calamiteuse de la Mairie pousse les habitants à se bagarrer. Le privé a eu la priorité sur le public au mépris des riverains. Le passage actuel est peu accessible.

Alain Pilaud a mis la pression sur le promoteur pour mettre un passage le plus vite possible, dès que la sécurité l'a permis. Les habitants du Robinson étaient dans leur droit pour fermer leur portillon. Il y a 30 ans, un droit de passage longeait la clôture, mais il a été abandonné par la municipalité précédente et un poste EDF a été installé. Le propriétaire est d'accord pour négocier le passage, mais refuse les mobylettes. On reverra cette question après la livraison des immeubles et les travaux d'EDF. Le droit de passage sera maintenu sur les autres lots.

Rue Linné et rue Émile Ducros, où en est le projet d'expérimentation évoqué lors du tour de quartier ? Les riverains seront-ils conviés à donner leur avis ?

Pascal Garcia : Il s'agit de gérer le problème de cohabitation entre les piétons et les voitures. C'est à l'étude, on peut proposer une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires, comme cela a été essayé dans le secteur 1, où cela fonctionne bien.

Alain Pilaud : Les services travaillent sur une étude avec deux propositions, qui seront présentées aux habitants au prochain tour de quartier, sur place et s'il y a un doute, on fera une réunion sur plan.

Jacques Chiron : Les zones de rencontre ont été inventées par l'ADTC, et sont mises en place par le Code de la Rue national. A noter également que le tourne à droite au feu rouge pour les vélos est maintenant autorisé au niveau national, et qu'une signalisation sera mise en place rapidement.

Quelle est la planification prévue pour achever le passage en zone 30 de la partie Nord du quartier ? La mairie de Grenoble renonce-t-elle toujours à une signalisation plus visible en entrée et dans les zones 30 ?

Jacques Chiron : Le secteur en zone 30 est conforme avec les règles de la Ville. De nombreux aménagements ont déjà été faits : potelets, entrées, arceaux vélos. La Ville a 240 km de rues à gérer et le

service Voirie a du travail ailleurs.

Pascal Garcia, qui gère les travaux de proximité, rappelle que la Ville a un budget de 1 million d'Euros pour la totalité de son territoire pour les travaux de proximité.

Un habitant demande combien on a fait de contrôles de vitesses en 2011 sur le quartier.

Alain Pilaud : On a fait des contrôles à la lunette rue Bizanet, mais ça n'a rien donné. Les enregistrements fixes ont observé des voitures nettement au-dessus de 50 km/h.

Pourquoi les services de voirie refusent-ils de placer des ralentisseurs en sortie de la place, avenue Maréchal Randon et rue Bizanet et de limiter la vitesse avenue maréchal Randon à 30 km/h? Plus généralement, pourquoi ces services privilégient-ils les automobilistes de passage au détriment des habitants du quartier?

Jacques Chiron : On ne peut pas mettre un ralentisseur à chaque carrefour. L'avenue Maréchal Randon étant une route départementale, on n'a pas le droit d'y mettre des ralentisseurs (décision du département sur toutes les routes départementales), d'autant plus qu'il y passe des bus et des ambulances. La seule solution serait la pose de feux tricolores. En effet, les voitures forcent le passage au détriment des piétons.

URBANISATION

Données statistiques :

Quelles sont, pour Grenoble et pour l'Île Verte (cimetière St Roch exclus) :

- *L'aire totale?*
- *L'aire en pleine terre?*
- *Le nombre d'habitants?*
- *Le nombre de logements?*

Philippe de Longevialle : Grenoble couvre 1 846 ha, l'Île Verte 44 ha, sans compter le cimetière qui couvre 12 ha. Les espaces verts de pleine terre couvrent 16 ha et 36% de la surface à l'Île Verte, contre 24% à Grenoble. Il y a 29 m² d'espaces verts par habitant, soit la même valeur pour Grenoble et pour l'Île Verte. L'Île Verte abrite 5 614 habitants, sur une population grenobloise de 156 659. Il y a 2 900 logements à l'Île Verte sur un total de 87 980 à Grenoble. En 10 ans, on y a construit 79 logements dont 30 sociaux. Il y a 281 permis de construire en cours dont 133 logements sociaux. Le taux de renouvellement est inférieur à celui de la ville et de la France.

Projet place du Grésivaudan :

De nombreux riverains, opposés au projet présenté en réunion publique fin 2010, ont déposé un recours en justice. Où en est le projet? Qui doit prendre une décision à présent?

Philippe de Longevialle : Le recours déposé par les riverains est en cours d'instruction au Tribunal Administratif. L'association Vivre en Ville et les riverains seraient en contact avec le promoteur en vue d'un accord à l'amiable pour abaisser l'immeuble d'un étage et supprimer l'ascenseur à voitures.

Projet rue Bizanet :

Présenté en réunion publique le 15 décembre 2011, il a été contesté par de nombreux riverains. Le promoteur doit apporter des informations complémentaires sur l'impact environnemental: L'étude d'impact a-t-elle été faite? Qui est responsable du retour d'information vers les habitants? Une nouvelle rencontre est-elle planifiée?

Philippe de Longevialle : L'étude d'ensoleillement a été faite et transmise à l'Union de Quartier. Une réunion de présentation des résultats aux riverains du projet est à programmer.

Rue de la Magnanerie :

Le bruit court que des promoteurs s'intéressent au terrain supportant le préfabriqué. La ville a-t-elle décidé de vendre le terrain de la Magnanerie? Si oui, quel est le projet prévu?

Philippe de Longevialle : La SDH avait envisagé la construction d'un immeuble de logements sociaux sur ce terrain, mais ce n'est pas rentable, et il n'y a pas de projet actuellement.

Farconnet :

La salle polyvalente est fermée depuis 2007. Où en est le dossier BP/Farconnet? La ville a-t-elle décidé de vendre sa propriété? Si oui, quel est le projet de construction prévu?

Alain Pilaud : BP n'a pas trouvé d'équilibre pour son projet. Ils y aurait des problèmes de sécurité

par rapport aux cuves. Tout est bloqué.

ZAC Blanche Monier :

Le projet comporte une salle polyvalente qui suscite déjà beaucoup de questions :

- *A quelle date sera t-elle disponible?*
- *Quelle sera la capacité de la salle?*
- *Qui est responsable du projet en mairie?*
- *Quels sont les utilisateurs prévus?*
- *L'Union de Quartier disposera t-elle d'un local?*

Alain Pilaud : Une partie du budget de 600 000 à 700 000 euros aurait dû venir du foncier de la Magnanerie. La Ville sera propriétaire et un collectif (Grenoble Habitat, le CCAS, l' élu de quartier) sera responsable. Deux tiers de la surface seront consacrés à l'animation enfants (240 m²), un tiers aux animations adultes (120 m²). Les travaux commencent bientôt pour 18 mois, la livraison étant prévue au printemps 2013.

Rue Blanche Monier :

La construction de la ZAC a déjà bien transformé l'aspect des lieux. Quels sont les travaux en cours, ceux qui commencent et ceux qui sont prévus en 2012?

Philippe de Longevialle : Les deux immeubles ACTIS (A4 et A5) sont presque finis et la voirie d'accès sera faite en février-mars. Fin 2012, les immeubles de Bouygues B4, B6 et B2 seront livrés. L'immeuble C1 de Grenoble Habitat démarre bientôt pour une livraison au printemps 2013. Pour la partie activités en bout de ZAC, l'appel d'offre a lieu en février pour des bâtiments R+1 et R+2, les permis de construire seront délivrés cet été et cet automne, et la livraison sera pour début 2014.

L'impasse qui ira du chemin de Halage parallèlement à la rue Blanche Monier (avec un débouché pour les piétons et les cycles) n'a pas encore de nom.

Parc de l'Île verte :

Ce grand parc, très fréquenté aux beaux jours, pourrait être embelli. Quand sera posé le nouveau portillon de l'aire de jeux (tour de quartier du 14 septembre 2011)? Qu'en est-il du projet de transformation du bassin (projet du 8 février 2010)?

Alain Pilaud : Il y aura une seule entrée sur l'aire de jeu des petits, celle sur la rue sera fermée. (D'après un habitant, le portillon est trop facilement ouvert par un enfant). On peut mettre de la terre dans le bassin mais on cherchait aussi une autre solution, un espace de skate par exemple. Rien n'est encore arrêté.

Le terrain multisports dans la cour de l'école Paul Bert est victime de son succès, il attire d'autres personnes que les enfants du quartier. Il doit être mieux géré pour la tranquillité publique. Une société privée pourrait assurer les ouvertures/fermetures si on ne trouve pas d'autre solution. [Note : la mairie s'était engagée en mars 2011 à trouver une solution afin d'ouvrir et fermer le terrain multisports le soir et les week-ends pour les vacances de printemps 2011].

DIVERS

Une habitante se plaint des sirènes d'ambulances la nuit, alors que le trafic ne le justifie pas. Jacques Chiron prend cela en considération.

Un habitant signale deux enquêtes publiques en cours pour une révision simplifiée du PLU et demande si certains points intéressent le quartier.

Philippe de Longevialle : Cette correction de certains éléments du PLU ne s'applique qu'à l'Esplanade. L'Île Verte n'est pas concernée.

LE STATIONNEMENT

L'Union de Quartier ne souhaite pas s'occuper seule de l'enquête et du vote pour un stationnement payant. Comment travailler avec la Mairie ?

Jacques Chiron : Cela se fait à la demande des Unions de Quartier. Si l'impact sur la vie économique et la qualité de vie des habitants est trop important, la Ville prend la décision. Sinon, elle aide à faire l'enquête et prend la décision avec l'Union de Quartier. Le projet Saint Laurent conduira à y mettre en place une zone violette, et la Ville fera payer le stationnement dans la partie de notre quartier

proche de Saint Laurent. Le système de disque bleu coûte à la Ville, alors que le stationnement payant a un bilan neutre.

Geneviève Fioraso : Il faut distinguer consultation et concertation.

Claude Gilet